



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181 , route Centrale 418 736-5047

Le 8 juin 2021

Volume 42 Numéro 10

RUBRIQUE MUNICIPALE



PROCHAIN JASEUR

Votre équipe du Jaseur, Diane D'Astous et Gérald Rioux vous souhaite une bonne quinzaine !

Vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard mercredi le 16 juin à 17h00 au 542, rang 4 ouest ou par courriel à:

lejaseurdesaintvalerien@gmail.com

Vous pouvez consulter les versions électroniques et le calendrier des parutions du Jaseur sur le site de la municipalité en suivant ce lien:

<http://municipalité.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-st-valerien/le-journal-local-le-jaseur>

Notez bien qu'aucune correction de faute d'orthographe ne sera apportée à vos textes.

Diane D'Astous, bénévole responsable

Veillez noter, à moins d'avis contraire, que le dernier Jaseur avant l'été sera diffusé le 22 juin 2021.

Mercredi le 2 juin 2021

Mot du maire

Situation concernant le COVID-19

La situation sanitaire évolue très rapidement au sein de la MRC Rimouski-Neigette. Depuis lundi le 1^{er} juin nous sommes passés à la zone orange et le premier ministre a annoncé que nous serons en zone jaune à compter du 7 juin 2021.

J'ai donc demandé à Isabelle Gasse, agente communautaire, et ce en collaboration avec les différents organismes communautaires, de prévoir une ouverture graduelle des activités du Centre communautaire. Du fait que la situation change rapidement, vérifiez régulièrement, sur le site internet de la municipalité et du Centre communautaire (page Facebook) les activités qui seront permises suite à l'allègement des mesures de restriction sanitaire.

Je tiens à remercier l'ensemble de la population pour le respect des dispositions sanitaires. J'encourage toute la population et plus particulièrement les jeunes de prendre un rendez-vous afin de se faire vacciner. C'est important afin de favoriser un retour à la normale.

Pensez à protéger les gens que vous aimez.

Si vous avez des questions précises, vous pouvez nous écrire :
info.sante.publique.covid.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Prochaine séance du Conseil municipal du 7 juin 2021.

La séance du Conseil municipal du 7 juin sera à huis clos et tenue par Zoom conférence. Si la situation sanitaire continue de s'améliorer il est fort probable que la séance du mois de juillet sera tenue au bureau municipal et ouverte au public. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Lors de la prochaine séance, les principaux dossiers qui seront discutés :

Administration

- Vote par correspondance lors des prochaines élections;
- Représentation aux AGA de différents organismes;
- Session de formation;
- Processus d'embauche adjoint (e) à la direction;

Voirie

- Les travaux de réparation du ponceau du 5^e rang ouest;
- Déboisement abord de route 5^e rang est;

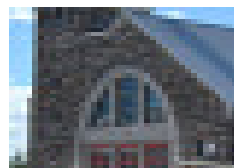
Infrastructures

- Réouverture graduelle des activités du Centre communautaire;
- Travaux de réfection de la patinoire.

Robert Savoie, maire

Municipalité de Saint-Valérien

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-VALÉRIEN



Valériennois, suite aux mesures annoncées et de notre passage en zone JAUNE, voilà le plan de déconfinement du Centre communautaire :

EXTÉRIEUR :

- Activités sans contact
- Maximum : occupants de deux résidences ou groupe de 12 participants* (ajout possible d'une personne pour la supervision dans le respect des règles de la CNESST)
- Tournois et compétitions interdits
- Aucun spectateur
- ViActive peut reprendre ses activités à l'extérieur. Pour plus d'informations, contactez Madame Brigitte Caron si vous désirez vous joindre au groupe 418-730-2011
- Jeux extérieurs sur la patinoire, soccer, volleyball, basketball et pickleball permis (groupe de 12 participants)*.
**Notez qu'à compter du 11 juin, le maximum de participants passera à 25 (auquel peuvent s'ajouter des officiels, du personnel et des bénévoles).*

INTÉRIEUR : ouverture progressive

- Activités sans contact
- Groupe de 12 participants (ajout possible d'une personne pour la supervision dans le respect des règles de la CNESST)
- Activités de groupe obligatoirement supervisées
- Tournois et compétitions interdits
- Aucun spectateur
- Port du couvre-visage obligatoire pour les 10 ans et plus lorsque l'activité sauf s'il s'agit d'un lieu avec places assises assignées d'avance.

- Possibilité de retirer le couvre-visage une fois assis à 1,5 mètre de distance des personnes de résidences différentes.

Salle d'entraînement au Centre communautaire:

Pour les salles d'entraînement : · Assistance rapprochée interdite, sauf pour les membres d'une même résidence. · Registre des clients obligatoire. · Encadrement obligatoire pour les activités de groupes. · Le port du couvre-visage est obligatoire lors des déplacements

- Port du couvre-visage obligatoire lors des déplacements.
- Assistance rapprochée interdite, sauf pour les membres d'une même résidence.
- Registre des clients obligatoire.
- Encadrement obligatoire pour les activités de groupes.
- Vestiaires fermés pour l'instant.
- Pour vous abonner à la salle d'entraînement, contactez Madame Brigitte Caron 418-730-2011.

Pour les salles d'entraînement : · Assistance rapprochée interdite, sauf pour les membres d'une même résidence. · Registre des clients obligatoire. · Encadrement obligatoire pour les activités de groupes. ·

Salle de tissage (Fermières) :

- Port du masque obligatoire
- Avec réservation, une personne par métier à tisser. La distance entre les métiers doit être de 3,5 m
- Registre des présences obligatoire
- 3 personnes maximum à la fois.
- Pour plus d'informations : Francine Paradis 418-736-5685

MESURES EN PLACE QUI DEMEURENT :

Les personnes autorisées à fréquenter le centre communautaire, circulent dans la mesure du possible par des portes différentes par contre, elles doivent se procurer les clefs dans le hall principal avant d'emprunter la porte leur étant réservée. Bien sûr, le hall dispose de désinfectant et le port du masque y est obligatoire.

- Les mesures sont respectées (port du masque, distanciation) et des personnes sont nommées responsables par activité et s'engagent par écrit à l'application des mesures actualisées.
- Un registre de présences est tenu à jour et remis à l'agente communautaire.

- Location pour des **funérailles** : Maximum de **50 personnes** excluant les travailleurs de l'entreprise de services funéraires et les bénévoles dans le bâtiment ou à l'extérieur de celui-ci. La tenue d'un registre des présences est obligatoire ainsi que le port d'un masque d'intervention (masque de procédure).
- Autres locations : à venir!
- Tableau des mesures, sur un napperon par l'AQAIRS :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/mesures-loisir-sport-ete2021.pdf>

Isabelle Gasse

Agente communautaire

Centre communautaire de Saint-Valérien
122 rue Principale C.P.58, Saint-Valérien (Qc), G0L 4E0

418.736.5047 poste 4

centre.communautaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca

www.centrecommunautaire-stv.com

IMPORTANT : Le centre communautaire est présentement fermé en raison de la COVID19. Les courriels sont consultés sur une base régulière en télétravail. Merci de votre patience!



EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Animateur.trice en loisirs

Le Centre communautaire de Saint-Valérien est à la recherche d'une personne de 16 à 30 ans dynamique et motivée pour un emploi d'été:

Description des tâches et responsabilités

- Organiser et proposer des activités sportives, culturelles, communautaires et intergénérationnelles pour la communauté en appliquant les mesures sanitaires dictées par la santé publique.
- Assister l'agente communautaire dans l'organisation d'événements et dans toutes autres tâches jugées pertinentes.

- Gérer et alimenter les communications Facebook en lien avec la programmation.
- Réaliser des tâches ponctuelles au centre communautaire.
- Assurer une présence lors des activités libres de loisirs.
- Assister sporadiquement les bénévoles de la Corporation des sports et loisirs et s'impliquer auprès d'eux dans l'élaboration et la tenue d'activités destinées aux 6-12 ans.

Formation et expérience recherchées :

- Expérience/formation/intérêt pertinent.e.s en loisir/récréologie/travail de milieu.
- Toute autre expérience/formation pertinente.

Aptitudes recherchées :

- Sens des responsabilités, entregent, polyvalence, flexibilité et grande autonomie.
- Capacité à travailler en équipe.
- Aisance avec les médias sociaux.

Conditions :

- ***Condition préalable : faire partie du groupe d'âge 15-30 ans**
- **Salaire:** 13,50\$/h **Horaire :** 30 h
- **Lieu de travail:** Centre communautaire de Saint-Valérien
- **Date de début de contrat:** 28 juin 2021 **Durée :** 9 semaines

Date limite pour soumettre votre candidature:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le vendredi 11 juin 2021** par courriel ou par la poste aux coordonnées ci-dessous. Seules les candidatures retenues seront convoquées en entrevue. Les entrevues auront lieu au courant du mois de juin 2021.

Isabelle Gasse

Centre communautaire de Saint-Valérien

122, rue Principale, Saint-Valérien, Québec, G0L 4E0

centre.communautaire@municipalite.saint-valerien.qc.ca | Tél. : (418) 736-5047 poste 4

GRANDE CONSULTATION CITOYENNE des 50 ans et plus et des familles de Saint-Valérien !

La municipalité de Saint-Valérien s'est engagée dans une démarche de révision de sa Politique familiale et des aînés. Le Comité de pilotage présidé par Mylène Vézina, *conseillère élue dédiée aux dossiers familles et aînés*, souhaite consulter la population pour connaître ses **besoins** !

Cette consultation a pour but de :

- Entendre vos intérêts, besoins et suggestions;
- Prioriser les orientations de notre municipalité;
- Établir un plan d'action à partir de ce que la municipalité est en mesure d'accomplir avec l'appui de ses partenaires.

Personnes âgées de 50 ans et plus :

Le sondage est maintenant disponible sur Internet en copiant ce lien dans votre barre d'adresse:
<https://forms.gle/aPC9fsZden8gtTWD8>
(méthode privilégiée pour sa simplicité à compiler les résultats).

Le format papier sera disponible la semaine prochaine dans les endroits publics, dans le hall du Centre communautaire et auprès des membres du Comité de pilotage : Brigitte Caron, Nicole Marquis, Jean-Yves Poirier, Mylène Vézina et Isabelle Gasse.

**MERCI DE PARTICIPER CAR VOS RÉPONSES SONT TRÈS IMPORTANTES
POUR NOUS!**

Un (1) questionnaire complété par citoyen de 50 ans et plus.

Pour toutes questions concernant cette démarche ou si vous avez besoin
d'aide pour remplir le formulaire, vous pouvez contacter **Isabelle Gasse au
418-736-5047 poste 4.**

**Des bénévoles seront disponibles à le remplir avec vous donc n'hésitez
surtout pas à nous appeler.**



En partenariat avec :

